

# Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

	Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 <sup>ème</sup>	
Nom de site	DE BASSANO	Numéro	T15065	
Adresse du site Bailleur de l'immeuble	14, rue de Bassano Privé - SCPI VALEUR PIERRE 3	Hauteur Destination	R+8 (27.36m) Habitation	
	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 an			
Type d'installation	partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.	termes a raiscea	ax offentables et	
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;			
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ?		Non	
	Calendrier de suivi du dossier			
	rsion précédente du dossier		18/03/2019	
Date d'enregistrement à l'A	gence d'Ecologie Urbaine (J)		09/04/2021	
Date limite de réponse de l	a Mairie d'arrondissement (J+1 mois)		09/05/2021	
	Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 50 (3500 MHZ).			
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquence 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers le azimuts 30°, 120° et 260°.			
Distance des ouvrants	1.5m et 2m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+5, R+6	
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 30°< 5V/m - 120°<5V/m - 260° < 5V/m 5G (3500) : 30°< 3V/m - 120°<3V/m - 260° < 4V/m			
Hauteur (HMA) des antennes 5G	28.97m (azimut 30°) / 29m (azimut 120°) / 30.03m	(azimut 260°)		
	Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 30°, 120° et 260° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientable activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.			
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes			
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue			
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :			
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable	
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas	

# Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



#### Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu 5G, en V/m

<sup>\*</sup>La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

# Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



### Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 14 RUE DE BASSANO 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 30°	Azimuth 120°	Azimuth 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 14 RUE DE BASSANO 75016 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 30°	Azimuth 120°	Azimuth 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

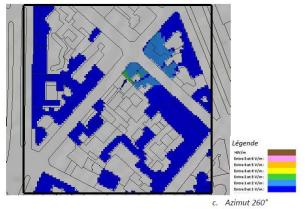
#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

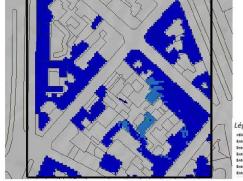
a. Azimut 30°

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.





gende

//m

tre 5 et 6 V/m :

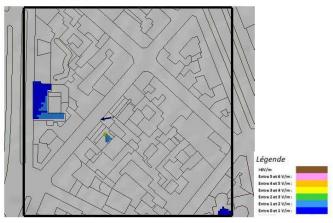
tre 4 et 5 V/m :

tre 3 et 4 V/m :

tre 1 et 2 V/m :

tre 1 et 2 V/m :

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.

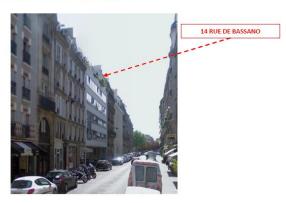


# Vue des Antennes Avant/Après

État projeté: Pas de modification visuelle



État projeté: Pas de modification visuelle



SANS CHANGEMENT VISUEL

### **Vue des Azimuts**

Azimut S1:30°



Azimut S2: 120°



Azimut S3: 260°

